

Passez à l'acte

Des questions
sur la professionnalisation,
contactez-nous au :

 **N° Azur 0 810 81 82 83**

PRIX D'APPEL LOCAL

Consultez notre site Web : agefatoria.info

- > Espace Entreprise
- > Vos projets formation
- > Contrat de Professionnalisation



Siège social

21, rue Fortuny - 75850 Paris cedex 17 - Tél. : 01 43 18 45 00 - Fax : 01 43 18 45 01
Courriel : siege@agefatoria.asso.fr
web : www.agefatoria.info
www.metiers-industries-alimentaires.com



...Un surcroît d'activité ?
...Des besoins d'embauche ?
...Une volonté de dynamiser votre entreprise ?



Utilisez le Contrat de Professionnalisation :

le meilleur rapport qualité/coût
pour recruter du personnel qualifié



CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- **Ce contrat d'insertion professionnelle est un contrat de travail intégrant une formation en alternance qui permet de professionnaliser et qualifier une personne recrutée.**

PME ou grand groupe, voici de bonnes raisons de recruter en Contrat de Professionnalisation

- **Vous accompagnez** la croissance de votre entreprise et ses conséquences sur l'organisation.
- **Vous remplacez** les départs à la retraite et assurez la transmission des savoir-faire.
- **Vous recrutez** soit un jeune de 16-25 ans, soit un demandeur d'emploi de plus de 26 ans.
- **Vous formez** un salarié à la culture et aux métiers de votre entreprise.
- **Vous bénéficiez** d'une offre de formation (objectif, contenu et durée) adaptée à vos besoins et financée par l'Agefatoria sur la base des forfaits horaires définis dans les accords paritaires.
- **Vous bénéficiez** d'une exonération des cotisations patronales.
- **Vous pouvez obtenir** une aide complémentaire de 200 € par mois versée par les Assedic lorsque vous embauchez un demandeur d'emploi de plus de 26 ans (voir condition n° AZUR).
- **Vous bénéficiez** d'une aide de 230 € par mois pour la mise en place de la fonction tutorale.



L'Agefatoria vous accompagne tout au long de votre projet afin de :

- Vous mettre en relation avec les bons interlocuteurs dans le cadre du recrutement.
- Vous proposer plusieurs organismes de formation afin que vous fassiez votre choix.
- Réaliser les démarches administratives auprès des directions du travail (DDTEFP).
- Vous permettre de saisir prochainement en ligne le formulaire CERFA.
- Vous donner notre accord de financement au plus tard dans le mois qui suit l'embauche.
- Prendre en charge le coût des actions de formation et de tutorat mis en œuvre sur la base des forfaits horaires définis dans les accords paritaires.
- Rester à votre écoute et répondre à vos questions au numéro Azur mis en place.

DES QUESTIONS SUR LA PROFESSIONNALISATION

N°Azur 0 810 81 82 83

PRIX D'APPEL LOCAL



Consultez l'expérience des autres et témoignez de la vôtre



Groupe STEF

Rémi Leteinturier, Responsable Ressources Humaines

Secteur : entrepôt frigorifique (plus de 2000 salariés).

« L'année 2006 a été une année fertile pour notre groupe avec une **croissance externe et interne très active**. Ce développement de notre activité a généré **l'embauche de nombreux collaborateurs** à tout niveau hiérarchique (du préparateur de commandes au responsable d'exploitation). L'idée de **systematiser le recrutement** des nouveaux collaborateurs **par le biais de Contrat de professionnalisation** nous a permis d'embaucher tout en veillant à l'acquisition des compétences opérationnelles et aux exigences de nos métiers. Cette politique d'insertion professionnelle **contribue à rendre notre secteur et notre entreprise plus attractive** »



Sarl MAXIME

Maxime Benezrhi, Gérant de l'entreprise

Secteur : boulangerie, pâtisserie industrielle (moins de 10 salariés).

« En tant que chef d'entreprise, j'étais confronté à un double problème **de turnover et du déficit de main-d'œuvre qualifiée**, il m'a semblé que **le Contrat de professionnalisation était une réponse adaptée** à nos besoins : renouveler notre main-d'œuvre, la fidéliser tout en lui proposant une formation appropriée à nos métiers. Compte-tenu que nos professions sont bien spécifiques j'ai décidé de **combinaison la formation dispensée par le centre de formation et celle dispensée en interne par l'entreprise**. Nos formations en interne sont assurées par l'encadrement de l'entreprise et par les formateurs du centre de formation. Le fait que nous offrons une formation de qualité durant laquelle les gens se sentent encadrés et aidés les motive encore plus. Ce nouveau dispositif nous a également permis **d'embaucher pas uniquement des jeunes mais aussi des gens de plus de 26 ans** qui sont souvent plus matures et possèdent une plus grande expérience et le sens des responsabilités. Du point de vue budgétaire, ce contrat est aussi intéressant car **les coûts pédagogiques sont financés par l'Agefaporia et on peut bénéficier d'exonération des charges patronales** ce qui n'est pas négligeable surtout quand vous êtes une PME. Ce contrat facilite clairement l'acquisition des savoirs et des savoir-faire »



ALPINA SAVOIE

Anne-Marie Surbier - Responsable des ressources humaines

Secteur : industries alimentaires diverses (plus de 200 salariés)

« L'entreprise a toujours eu le souhait de **soutenir les jeunes motivés pour apprendre un métier** en leur donnant l'occasion d'enrichir leur expérience professionnelle et leur qualification. C'est une façon de les aider à mettre toutes les chances de leur côté pour mieux réussir leur intégration dans le monde professionnel, et nous, **cela nous permet d'accueillir des personnes qui vont participer à la vie de l'entreprise sur une période déterminée**. Depuis de nombreuses années, nous accueillons des jeunes en alternance et actuellement **plusieurs sont en Contrat de professionnalisation**. Pour ce type de contrat, nous travaillons avec des prestataires qui nous proposent **des formations dont le rythme est bien adapté** à nos attentes ainsi qu'à nos contraintes de production. En plus, pour encadrer les personnes ainsi recrutées et pour leur offrir une formation de qualité, nous mettons en place la **fonction tutorale**, là aussi nous bénéficions d'un **financement de 230 € par mois**. Sans aucun doute tout le monde y gagne ! »